Fiscalité et développement Durable : réunion du 21 février 2019.

Pêle-mêle :

Météo actuelle : un problème peu ressenti par la population décalage entre la formation

Démarche téléphonique pour l'isolation à 1 euro : manque de précision quant aux intervenants, des entreprises locales ?

Obligation de la part de l'Etat : -d'instaurer le principe du pollueur/payeur.

- Au niveau de l'habitat individuel d'imposer un récupérateur d'eau.

- Associer le thermique et l'éolien

Supprimer le tout béton pour l'habitat et développer l'utilisation du bois, de la terre et de la paille.

Problème du travail agricole : il faudrait plus d'information en direct des produits utilisés par les agriculteurs.

Des études indépendantes qui restituent la réalité des taux de toxicité.

Manque de moyens, de personnel pour les études sur l'impact des produits phytosanitaires.

Développer les modes de transports alternatifs : vélos, transport en commun.

Développer les offres de services publics dans les espaces ruraux

Redistribution de la richesse plus équitable

Plafonner les richesses, suppression de l'héritage

Faire payer l'impôt, là où l'on travail

Suppression des privilèges : voiture de fonction, loyer.

Le consentement à l'impôt, suppression des niches fiscales

Interdire l'obsolescence programmée,

Imposer les externalités aux producteurs.

Révolution économique : pas produire autrement mais produire mieux et consommer moins.

Interdire les panneaux publicitaires à Led.

Dispenser des cachets à l'unité.

Supprimer tous les plastiques.

Propositions :

Pour l'isolation à 1 euro : Préciser le nom des sociétés intervenantes si possible des entreprises locales. Que les informations soient diffusées dans chaque commune.

Pour les produits phytosanitaires : Une réglementation, une harmonisation au niveau européen en ce qui concerne les interdictions.

Mettre à disposition des agriculteurs une plateforme leur permettant de signaler leur utilisation de produits phytosanitaires. Que cette plateforme soit également accessible à la population.

Instaurer des programmes universitaires pour remplacer les sulfates, replanter des haies et la jachère.

Donner des aides proportionnellement au nombre de personnes et non pas de la surface (PAC)

Créer une véritable » politique cyclable » ; elle doit être plus qu'incitative et permettre l'intervention de l'ensemble des collectivités, publique et privée.

Mutualisation ou guichet unique sociale (CAF / Sécurité Sociale...), puis une répartition directe

Taxe sur le suremballage.

Suppression des niches fiscale : Pas la suppression de l'ISF mais baisse des impôts si investissement dans des entreprises françaises.

Imposer les externalités aux entreprises.